

Namur, le 28 septembre 2009

Communiqué de presse du collectif Initiative Citoyenne : Grippe A, vaccins & valeur des feux verts accordés par l'Agence Européenne du Médicament (EMEA)

Nous souhaitons, par la présente, tirer la sonnette d'alarme face à la persistance d'incohérences éhontées dans le chef des différentes instances concernées en matière de grippe A et de vaccination or de telles incohérences peuvent avoir des effets ravageurs sur la santé des citoyens et il est donc urgent que ceux-ci puissent en prendre pleinement connaissance.

- Alors qu'on peut encore lire dans le journal français Les Echos du 28/09/09 que :

« **Le feu vert de l'Emea est en fait un avis validant l'efficacité et la non-toxicité des deux premiers vaccins disponibles** » [1] (précision : donc aussi celui de GSK, avec son adjuvant le squalène)

- Alors que Mme la Ministre Laurette Onkelinx a tellement insisté pour affirmer « qu'on ne ferait rien en Belgique sans avoir le feu vert des autorités européennes. »[2]

On peut lire dans un document de l'EMEA de 2007 relatif à la production de ces vaccins influenza pandémiques que : « **L'efficacité protectrice de ce type de vaccins (dont le document parle) ne PEUT PAS être établie par des essais cliniques.** » [3] Madame Onkelinx a donc beau dire et redire « on ne fait rien sans le feu vert européen », nous continuons, à la lueur de ces données, de nous poser des questions sur la valeur de ce feu vert européen....

Concernant l'efficacité du vaccin, nous tenons également à rappeler les propos de la firme GSK elle-même dans son communiqué de presse de 2008 suite à l'AMM reçue par l'EMEA pour son vaccin Prepandrix : « Un vaccin injecté un mois après le début de la pandémie réduirait considérablement le taux d'attaque de l'infection. Une vaccination réalisée 3 mois après le début de la pandémie n'aurait quasiment pas d'impact sur ce taux d'attaque. » [4]

Un autre document de l'EMEA qui traite des adjuvants vaccinaux [5] évoque le risque, toujours possible, de toxicité systémique de ces substances en précisant que « **Des autopsies complètes et des prélèvements tissulaires doivent être effectués.** L'analyse histiopathologique devrait toujours inclure :

- les organes essentiels suivants : cœur, poumons,cerveau, foie, reins, organes reproducteurs
- la peau
- les organes immunitaires secondaires (rate, thymus, moëlle osseuse, ganglions lymphatiques)

Où sont donc les résultats de ces études et analyses concernant l'adjuvant squalène ?

On lit également dans ce même document de l'EMEA relatif aux adjuvants que : « **Etant donné le possible usage (de ces vaccins) chez la femme enceinte, des études sur la reprotoxicité doivent être réalisées avant l'autorisation.** »

Que ce soit concernant le polysorbate (additif) dont l'effet stérilisant sur les souris a été démontré [6], que ce soit la toxicité du mercure (thiomersal), même à très faible dose chez la femme enceinte et le fœtus en particulier [7] ou concernant l'adjuvant squalène où sont donc ces études de reprotoxicité et ces tests sur femmes enceintes ? Où ?

A en croire le Dr Yves Van Laethem, président du groupe scientifique « grippe pandémique » qui s'exprimait dans La Libre Belgique du 25/09/09, il n'y en a pas ! [8] Et, à en croire Mme Onkelinx qui le dit dans la réponse qu'elle nous a adressée en date du 10/09/09 dernier, il y en aurait ! En effet, Mme Onkelinx nous parle de « données fragmentaires » mais sans nous apporter le moindre élément.

Au sujet de la vaccination des femmes enceintes notamment, Mr Van Laethem affirme le 25/09/09 qu' « **à l'heure actuelle, il n'y a pas encore de conseil fondé d'emploi de ce vaccins pour les femmes enceintes.** » et qu' « il reviendra aux politiques de se positionner par rapport à cette question et de voir si le risque éventuel n'est pas trop grand par rapport au gain éventuel. » Etrangement, Mme Onkelinx nous dit en date du 10/09/09 que : « **La liste de ces personnes doit encore être affinée par les experts scientifiques; mais je puis déjà**

vous dire que devraient déjà y figurer les professionnels de la santé, les femmes enceintes et certains malades chroniques.[...] »

Au vu des éléments ci-dessus, nous posons les questions suivantes à la presse, au public ainsi qu'aux politiques et aux « experts » officiels :

- Alors que l'EMA stipule que des études de reprotoxicité sont nécessaires avant l'autorisation d'un produit qui pourrait être administré aux femmes enceintes, on apprend en date du 25/09/09 par le chef du groupe scientifique pandémique en Belgique qu'il n'y a pas eu d'études chez les femmes enceintes. Comment expliquer alors que, le même jour, l'EMA ait pourtant donné son « feu vert » à deux vaccins dont celui de GSK ? Quelle peut être la valeur d'un tel « feu vert » en termes de sécurité du produit ?
- Alors que le chef du groupe scientifique pandémique en Belgique dit qu'il n'y a pas eu d'études concernant ce vaccin chez les femmes enceintes, Mme la Ministre de la Santé nous dit le contraire. Qui dit la vérité ? Comment s'y retrouver ?
- Alors que le chef du groupe scientifique en Belgique, le Dr Van Laethem dit qu'aucun conseil fondé d'emploi chez les femmes enceintes n'a été définie, Mme Onkelinx nous affirme une quinzaine de jours avant que d'ores et déjà, les femmes enceintes feront partie des groupes prioritaires à vacciner ! Qui dit la vérité ?
- Alors que le Dr Van Laethem dit qu'il reviendra aux politiques de décider de l'opportunité de vacciner ou non les femmes enceintes, Mme Onkelinx parle, elle, de groupes devant encore être définis par « les experts scientifiques ». Qui dit la vérité ?

Les responsables politiques s'appuient sur des feux verts européens dont la valeur semble douteuse quand ils ne renvoient pas aux décisions d'experts nationaux qui les contredisent ou qui contredisent la soit-disant fiabilité du feu vert européen.

Chacun attribue les décisions à prendre et le discernement à avoir à d'autres groupes ou instances. Chacun fuit ses propres responsabilités dans un domaine ou des millions de santés et de vies humaines sont en jeu... On nage dans une cacophonie sans fond !

Comment ne pas s'en émouvoir ?

Nous rappelons que la FDA des USA n'a toujours pas autorisé officiellement le moindre vaccin contenant du squalène et que le Haut Conseil de Santé publique de France (HCSP) a recommandé le recours à un vaccin sans adjuvant chez les femmes enceintes notamment.

Nous rappelons enfin l'incohérence magistrale de nos gouvernants qui ont acheté des millions de doses de vaccins, par principe, AVANT même d'avoir le feu vert européen pourtant tant invoqué comme garantie de sécurité et d'efficacité ! Et, depuis des mois, on nous a annoncé comme si cela avait déjà été fixé dès le départ que l'autorisation européenne *devrait* tomber à l'époque où elle a finalement fini par tomber. Heureux hasard...

Initiative Citoyenne.

Déjà + de 1000 citoyens signataires !

[1] <http://www.lesechos.fr/info/sante/020149996815-grippe-a-feu-vert-pour-les-vaccins-de-gsk-et-novartis.htm>

[2] JT RTBF 22/09/09 notamment

[3] <http://www.emea.europa.eu/pdfs/human/vwp/26349906enfin.pdf>

[4] http://www.gsk.fr/gsk/mediasgp/2008/mai_Preandrix230508.pdf

[5] <http://www.emea.europa.eu/pdfs/human/vwp/13471604en.pdf>

[6] Gajdova M, Jakubovsky J, Valky J. Delayed effects of neonatal exposure to Tween 80 on female reproductive organs in rats. Food Chem Toxicol. 1993 Mar;31(3):183-90

[7] **Exposure to mercury in utero and in children may cause mild to severe mental retardation and mild to severe motor coordination impairment.**, 1999 Eli Lilly Material Data Safety Sheet., http://www.whale.to/vaccine/eli_lilly_material_data.html

[8] <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/531109/un-vaccin-sur-sur-le-plan-theorique-les-donnees-manquent.html>